

## Ce jour-là... 4 avril 1876

Dans sa séance du 4 avril 1876, le Conseil d'Etat prorogea jusqu'à fin avril l'autorisation accordée le 5 mai 1875, à M. François Conty propriétaire à St Loup, pour les travaux défensifs contre la Versoix.

Cette étape d'endiguement faisait partie du programme des constructions pour l'établissement d'une prise d'eau dans la Versoix qui servirait de moteur à une turbine placée sur la propriété rive droite et destinée à envoyer au château de St Loup des eaux de source appartenant à M. Conty. Les premières étapes de travaux commencèrent dès 1871 par la construction du barrage, des endiguements, du bâtiment de la pompe et le pont et devaient être terminés à la fin du mois de mars 1875.



Travaux d'endiguement - APV/AMG08



François Conty sur le pont - APV/AMG19

Pour en savoir plus :

[Le pont de la Tourne à Conty dernier vestige des installations de pompage de l'eau alimentant le château de Saint Loup](#)

## Quelles étaient les professions exercées par les Versoisien en 1876 ?

Le registre des mariages nous donne un aperçu des métiers déclarés par les jeunes mariés :

### Hommes

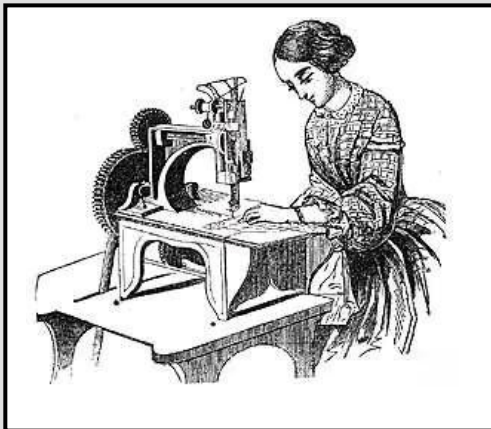
Agriculteurs	5
Confiseurs	2
Plâtrier	1
Employé au chemin de fer	1
Commis	1
Employé de bureau	1
Comptable	1
Curé	1
Ferblantier	1
Serrurier	1
Horloger	1
Journalier	1
Cafetier	1
Rentier	1
Propriétaire	1
Sans profession inscrite	3

### Femmes

Journalière	1
Ménagère	1
Cuisinière	1
Employée fabrique papier	1
Repasseuse	2
Femme de chambre	1
Lingère	1
Tailleuse de pierre	2
Polisseuse de boîtes	1
Couturière	1
Sans profession	8
Sans profession inscrite	3

Le nombre d'agriculteurs montre l'importance de la paysannerie dans la commune. Les artisans sont bien présents et les fabriques locales sont représentées par leurs employés.

A souligner le mariage du curé de Versoix, Gustave Gabriel Gaspard avec Jeanne Froment, et celui de Edwige de Patek avec Bernard François Auguste de Vilette Chevron.



## **DAVID Charles (1848-1924)**

Charles David est né à St-Quentin (Aisne), le 7 décembre 1848 où son père Maurice David-Marcel y était négociant, il meurt à Lausanne le 3 mai 1924. Il fait ses études secondaires dans cette ville, au collège Gaillard puis ses études universitaires à Zurich où il prend son doctorat. Interne à Lyon puis à Londres, il s'établit en 1876 à Versoix-Bourg, il fut le deuxième médecin de Versoix, succédant au docteur Lancelot. Charles David n'était pas seulement un médecin hautement qualifié, mais un homme extrêmement généreux qui soignait gratuitement les malades sans ressources. Au début de sa pratique, il distribuait les remèdes, Versoix n'ayant pas de pharmacie; certains malades, auxquels il les donnait gratuitement venaient rendre les fioles à la domestique.

Les Versoisens pensaient que grâce à sa vigilance la commune échappa au choléra, quand une dame, contaminée à Marseille, en mourut à Versoix, en 1884.

Charles David fut maire de Versoix de 1892 à 1897. Sa préoccupation principale fut les finances de la commune, qui était profondément endettée par l'exécution des nombreux projets ambitieux du maire précédent, Jean-François Deshusses.

En 1882, les intérêts des dettes représentaient 43,9 pour cent du budget communal !

En 1897, Charles David démissionna de ses fonctions de maire et de médecin pour regagner son canton natal sur l'insistance de son épouse. Son projet de départ connu, les femmes de Versoix l'informèrent qu'elles se jetteraient sous sa voiture pour l'empêcher de s'en aller, Il partit donc dans la nuit.

C'est la seule personne qui fut nommée bourgeois d'honneur de Versoix.

### **« La farce électorale » de Versoix**

A la veille de la Votation schismatique ordonnée à Versoix par les chefs du schisme de Genève, F.-M. Guillermin curé de Versoix a adressé à ses paroissiens la lettre suivante :

Mes chers paroissiens,

La persécution religieuse va vous atteindre bien cruellement. Dans peu de jours, les émissaires du schisme gouvernemental arriveront pour s'emparer des édifices de la commune dont l'usage est garanti par tous les droits à la seule paroisse catholique. A l'aide des gendarmes, vous serez chassés de la belle église que vous aviez élevée, vous et vos pères, avec tant d'ardeur et où, depuis bientôt quarante ans, les catholiques de Versoix célébraient leur culte dans la paix et dans l'union ! Vous le prévoyez clairement, le simulacre d'élection annoncée pour dimanche prochain, n'est que le premier pas vers la spoliation de notre cure et de notre église. Qui l'a demandée, cette élection ? On l'ignore ; personne ici n'ose mettre son nom en avant. Ce n'est donc point vous, habitants de Versoix, qui provoquez un tel élément de discorde et d'apostasie, non ; il ; vous est imposé du dehors contre votre volonté. Toute la responsabilité en retombera sur ceux qui travaillent à jeter la désolation dans notre chère paroisse. Ils sentiront peser sur leur conscience l'indignation des pères, des mères et des enfants dépouillés de ce qu'ils ont de plus cher en ce monde. Ils resteront couverts de honte, ces quelques malheureux qui oseront entrer dans notre église à la suite d'un prêtre inconnu, transfuge de son pays et de son sacerdoce, tandis que toute la population catholique sera mise à la porte de son sanctuaire. Car, vous le sentez bien, chasser votre pasteur légitime, c'est vous chasser vous-mêmes avec lui, puisque vous ne l'abandonnez pas.

Mes chers paroissiens, j'ai appris à vous estimer depuis douze ans que Monseigneur notre évêque m'a envoyé au milieu de vous. Comme le vénéré M. Moglia et M. Duboin, j'ai reconnu combien les catholiques de Versoix sont attachés à leur religion et savent se prononcer ouvertement pour sa défense. Eh bien ! permettez que je compte sur vous dans ces douloureux moments. Je vous demande du calme, mais je vous demande aussi de la fidélité. Restez étrangers à toutes ces tentatives de schisme qu'on va organiser ici sans vous et contre vous. Les catholiques n'ont rien à faire dans l'élection de dimanche. Ils ont leur ' curé, ils n'ont pas à s'inquiéter d'un autre. Les affiches et les appels ne sont point pour eux, mais pour ceux qui veulent changer de religion, ou qui, depuis longtemps, ont abandonné leur devoir et leur profession de chrétiens. Laissez-les faire ; ils ne tarderont pas de se repentir et de reconnaître la faute et l'imprudence qu'on leur aura fait commettre. Pour vous, mes chers paroissiens fidèles, abstenez-vous complètement et ne songez nullement à porter vos votes sur qui que ce soit. Ce serait contraire aux principes de la foi et aux beaux exemples de vos frères de Genève, de Carouge, du Grand-Saconnex, de Meyrin et de toutes les autres paroisses. L'Eglise et la foi, qui nous viennent de Jésus-Christ, sont le premier de nos biens, et jamais nous ne consentirons à donner la main à ceux qui veulent nous les ravir. S'ils multiplient leurs violences, s'ils poussent à bout leurs usurpations, à Versoix comme ailleurs, nous déplorerons ces manœuvres, ces trahisons venues de nos frères égarés. Nous saurons souffrir comme de fidèles chrétiens, mais nous attendrons aussi en toute assurance que Dieu fasse triompher sa cause et qu'il ramène dans notre pays le règne de la justice et de la liberté. Ah ! si je connaissais quelqu'un dans cette paroisse qui eût résolu d'aller participer au vote sacrilège, j'irais le conjurer au nom des intérêts éternels de son âme, au nom de la grâce de son baptême et de sa première communion, au nom de la religion de Jésus-Christ, au nom de l'avenir de sa famille, au nom même de sa considération et de son honneur devant ses concitoyens, j'irais le conjurer de renoncer à son dessein et de rester fidèle à la foi de son jeune âge. Pères et mères de famille, et vous, chers jeunes gens à qui j'ai fait la première communion, plus que jamais je suis à vous et plus que jamais je compte sur votre fidélité et votre courage. Nous avons été unis dans des jours plus heureux, nous le serons plus encore dans les mauvais jours qui s'avancent ; et ce lien dont la religion a formé le nœud, aucune force humaine ne pourra le rompre.

Abstenez-vous donc de tout vote ; c'est votre devoir et ce sera votre honneur. Croyez, mes chers paroissiens, à mon inaltérable dévouement.

Versoix, le 28 avril 1876      F.-M. Guillermin, curé de Versoix.

[Voir aussi...](#)

***[ICI retrouvez notre lettre d'information depuis 2021](#)***

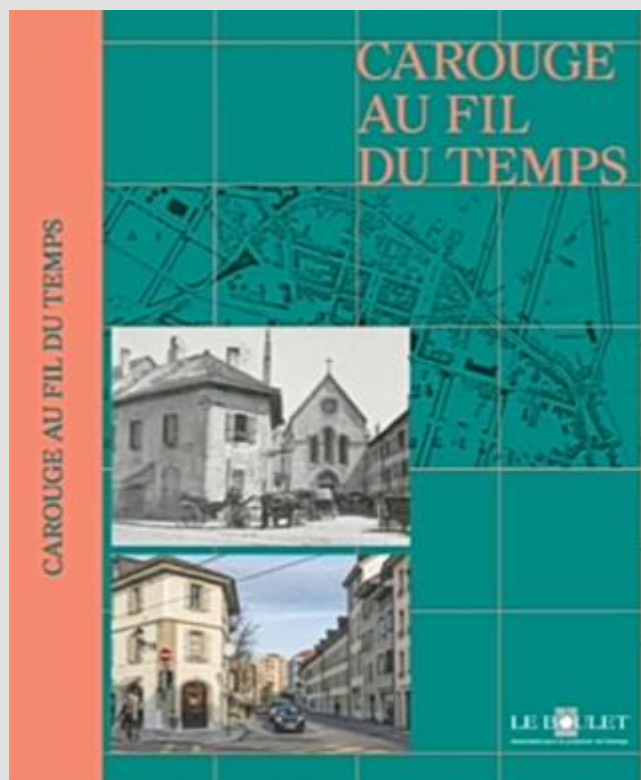
## **CAROUGE AU FIL DU TEMPS**

Bonjour à toutes et à tous,

Après trois années de travail et de passion, il est enfin là ! J'ai le plaisir de vous présenter un magnifique ouvrage consacré à Carouge, coécrit avec deux autres auteurs.

Ce livre vous invite à découvrir 118 thématiques « avant / après », illustrées par 246 photographies qui retracent l'évolution de Carouge au fil du temps. Vous y trouverez

également 7 anciens plans pour mieux suivre les transformations de la ville.  
Pour rendre la lecture agréable et intuitive, nous avons organisé ces sujets en 5 secteurs,  
comme une promenade à travers Carouge.



Au format B5 et d'un poids de 430 grammes, ce livre est proposé au prix de 25 francs.  
Si vous êtes intéressé(e), je me charge volontiers de la livraison. À défaut, un envoi postal est possible (supplément de 3 francs pour les frais d'emballage et de port). Il vous suffira de me transmettre votre adresse.

J'espère que cet ouvrage saura éveiller votre curiosité et votre intérêt. N'hésitez pas à en parler autour de vous — votre soutien est précieux et vivement apprécié !

Au plaisir de vous lire et à très bientôt,  
Bernard Bard

Contact : [barbd@bluewin.ch](mailto:barbd@bluewin.ch) / 078 647 17 16